

Conditions générales de l'opération « Project Room »

En participant à l'opération « Project Room » (ci-après « **l'Opération** »), vous vous engagez à respecter les présentes conditions générales de l'Opération (ci-après les « **Conditions** ») disponibles sur le site www.projectroom.banquepopulaire.fr (ci-après le « **Site** »).

Banque Populaire se réserve le droit de modifier les Conditions à tout moment, sans en avertir préalablement les participants. Ces modifications et mises à jour s'imposent à l'utilisateur qui doit en conséquence se référer régulièrement à cette rubrique pour vérifier les Conditions en vigueur.

Article 1 – Modalités d'inscription à l'Opération

1.1 Présentation de l'Opération

L'Opération permet de mettre en relation gratuitement des porteurs de projet et des entrepreneurs reconnus dans leur milieu, sélectionnés par Banque Populaire (ci-après le(s) « **Mentor(s)** »), dans des thématiques données (ci-après le(s) « **Thème(s)** »).

Les porteurs de projet sélectionnés selon les modalités décrites ci-après pourront poser des questions au(x) Mentor(s) dans le cadre d'une session chat en live *via* Hangout (ci-après le « **Live Vidéo** ») afin d'être conseillés sur la mise en œuvre de leur projet.

Les participants à l'Opération non sélectionnés, et de manière générale tout internaute, pourront néanmoins poser des questions sur Twitter pendant le Live Vidéo avec le hashtag #LaBonneRencontre et suivre en direct le Live Vidéo.

1.2 Comment participer ?

Prérequis. En premier lieu, il est précisé que pour participer à l'Opération, les internautes doivent posséder un compte Twitter (<https://twitter.com>), être majeurs au jour de leur participation à l'Opération, et avoir téléchargé Google Hangout (http://www.google.com/intl/fr_ALL/+learnmore/hangouts/) s'ils participent à la session en live.

Sélection des porteurs de projet. Dès le 14 septembre, et jusqu'au jour du Live Vidéo à 14h, les internautes pourront se rendre sur le Site pour avoir une présentation plus approfondie de l'Opération et sont invités à poser leur question ou faire part de leur projet par tweet, en utilisant le hashtag #LaBonneRencontre (exemples : « comment construire un bon business plan ? », « sur qui s'appuyer pour faire avancer son projet ? » ou « quels sont les trois écueils à éviter lors du démarrage de son projet ? »).

Après échanges *via* Twitter, des internautes pourront ensuite être recontactés en message privé pour approfondir le contact le cas échéant. Il sera alors proposé à 8 (huit) internautes d'échanger en direct durant le Live Vidéo avec le Mentor du Thème.

Les internautes ayant manifesté un intérêt pour un Thème seront alertés par tweet de la tenue du Live Vidéo qui les concerne le jour même, pour pouvoir y assister. Les huit porteurs de projet sélectionnés

auront le privilège de pouvoir, en plus, échanger directement avec le Mentor en live. Ces 8 (huit) internautes auront été sélectionnés pour composer un échantillon permettant à l'animatrice d'aborder toutes les facettes d'un projet dans le domaine faisant l'objet du Thème. La sélection s'effectuera notamment sur des critères de motivation du participant, de l'avancement de son projet, du caractère sérieux et original de son projet et le lien de la question posée avec le Thème.

Les personnes sélectionnées pour le Live Vidéo seront informées par message privé sur leur compte Twitter. Elles devront alors confirmer leur présence à la session dans un délai d'une heure. Passé ce délai, Banque Populaire se réserve le droit de sélectionner une autre internaute.

1.3 Déroulement du Live Vidéo

Banque Populaire communiquera aux porteurs de projet sélectionnés les modalités pour accéder au Live Vidéo.

Pendant le Live Vidéo d'une durée approximative d'une heure, dont la date est fixe et ne peut être modifiée à la demande des participants sélectionnés, ceux-ci pourront échanger avec le Mentor sur leur projet. Seront également présents lors du Live Vidéo une animatrice et un community manager de l'agence de communication de Banque Populaire (Marcel).

Les autres internautes pourront également réagir et poser des questions sur Twitter pendant le Live Vidéo grâce au hashtag #LaBonneRencontre. Le community manager présent lors du Live Vidéo relayera les questions des internautes au Mentor.

1.4 Dates et Thèmes des prochaines sessions de la Project Room

Les prochaines sessions de la Project Room auront lieu selon les modalités suivantes :

Session sur le Thème « Gastronomie » :

- Mentor : Gontran CHERRIER *lien vers sa biographie sur le Site*
- Dates de présélection : du 14/09/2015 au 29/09/2015 à 14h.
- Date et heure du Live Vidéo : le 29 septembre 2015 à partir de 18h30.

Session sur le Thème « Design » :

- Mentor : Julien CALLEDE *lien vers sa biographie sur le Site*
- Dates de présélection : du 14/09/2015 au 06/10/2015 à 14h.
- Date et heure du Live Vidéo: le 6 octobre 2015 à partir de 18h30.

Session sur le Thème « Economie Collaborative » :

- Mentor : Marion CARETTE *lien vers sa biographie sur le Site*
- Dates de présélection : du 14/09/2015 au 13/10/2015 à 14h.
- Date et heure du Live Vidéo : le 13 octobre 2015 à partir de 18h30.

Il est précisé que les informations ci-dessus sont données à titre informatif et ne sauraient engager la responsabilité de Banque Populaire en cas de modification ultérieure.

A ce titre, Banque Populaire se réserve le droit de modifier les dates, le Thème et le Mentor à tout moment sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée.

Article 2 - Respect des engagements pris concernant l'Opération et conditions d'annulation

2.1 Vous êtes sélectionné pour le Live Vidéo. Vous êtes conscient et reconnaissez qu'en acceptant de participer au Live Vidéo, le Mentor consacre de son temps pour partager avec vous son expérience et vous conseiller pour votre projet. Nous vous demandons de vous conformer aux dates et horaires transmis par Banque Populaire en message privé.

2.2 Si néanmoins, pour quelque raison que ce soit, vous ne pouviez plus assister au Live Vidéo, merci de nous prévenir immédiatement par email à l'adresse suivante fanny.blanc@marcelww.com et ce, dans tous les cas au plus tard 3 (trois) heures avant le début du Live Vidéo, afin que nous permettions à un autre internaute de bénéficier des conseils du Mentor.

Article 3 – Règles à suivre lors du Live Vidéo

3.1 Si vous êtes sélectionné pour participer au Live Vidéo, nous vous demandons de vous connecter 20 (vingt) minutes avant l'heure de début du Live Vidéo.

3.2 Pendant le déroulement du Live Vidéo, que vous ayez été sélectionné ou que vous soyez un internaute non sélectionné, merci de faire preuve de civisme, de courtoisie et de politesse envers les personnes organisant le Live Vidéo.

3.3 Il est précisé que tous les conseils donnés par les Mentors le sont à titre purement informatifs, ceux-ci ne sauraient engager la responsabilité du Mentor ou de Banque Populaire. Par conséquent, il vous revient de vérifier que ces conseils sont appropriés à votre situation et sont réalisables.

A ce titre, Banque Populaire se dégage de toute responsabilité concernant les informations et conseils donnés pendant le Live Vidéo.

3.4 L'organisateur du Live Vidéo se réserve la possibilité de vous exclure s'il juge votre comportement inapproprié.

Article 4 - Responsabilité

4.1 Banque Populaire n'assume qu'un rôle d'intermédiaire et de mise en relation entre les porteurs de projet et internautes en général et les Mentors.

A ce titre, la responsabilité de Banque Populaire ne pourra en aucun cas être engagée si un dommage quel qu'il soit devait survenir suite aux informations données dans le cadre du Live Vidéo, ce que vous reconnaissez expressément.

4.2 Tout manquement aux présentes Conditions, aux conditions générales d'utilisation du Site, aux conditions générales de Twitter (<https://twitter.com/tos?lang=fr>) ou à tout élément lié au Site et/ou au Live Vidéo peut entraîner la mise en cause de votre responsabilité. Le cas échéant, Banque Populaire se réserve le droit de mettre fin au manquement de toute manière qui lui semblera appropriée.

Article 5 – Cession de droit à l'image

En participant au Live Vidéo, vous acceptez que vos attributs la personnalité (incluant tant votre image que votre voix) soient reproduits et exploités par Banque Populaire dans le cadre des communications liées à l'Opération, sur le support Internet (y compris réseaux sociaux, bannières, site institutionnel, mobile...), pour une durée de deux ans, dans le monde, et ce gracieusement.

Cette autorisation vaut également, et ce dans les mêmes conditions, pour tout tweet posté dans le cadre de l'Opération. Banque Populaire pourra à ce titre associer votre pseudonyme et/ou vos nom et prénom au(x) tweet(s) concerné(s), notamment sur le Site.